

Reçu le 02 avril 2019 à 16h11

Madame la commissaire enquêteur,

Voici ma contribution à l'enquête publique sur le projet d'aménagement du secteur Brazza à Bordeaux:

1-Situé en bordure de la Garonne le site est pollué et inondable. Pour pallier à cet aléa, le projet prévoit de percer la couche d'argile imperméable qui permet de séparer les eaux polluées des eaux de la nappe captive de la Garonne, ce qui me semble très hasardeux; rien dans ce dossier ne démontre la fiabilité des techniques proposées.

2-Aucune étude d'impact exhaustive n'est présentée.

3-Sur les besoins en mobilité aucune information sérieuse sur la programmation des aménagements de transport collectifs n'est fournie; que de l'hypothétique avec comme assurance un engorgement des réseaux routiers inévitable.

Je constate que le projet du site de Brazza continue les erreurs du site du Ginko, le bétonnage à tout prix à ses limites.

J'émet un **avis défavorable** au projet d'aménagement du secteur de Brazza tel qu'il est présenté.

Cordialement

Pierre THIERCEAULT